

### **Nous sommes sacrément frères et sœurs**



dimanche 10 septembre 2023 23ème dimanche du Temps Ordinaire

Que nous disent les lectures de ce jour ?  
Que nous sommes sacrément frères et sœurs !

« La fraternité avec la liberté et l'égalité sont gravées en l'article 2 de la Constitution !  
Voilà l'idéal commun de fraternité, comme un principe à valeur constitutionnelle.

Chacun le sait la fraternité est aussi inscrite au frontispice de l'Eglise :  
c'est l'une des plus puissantes aspirations de l'être chrétien !  
Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur évangélique.

Dans la fraternité constitutionnelle s'enracine la liberté d'aider autrui, dans un but de dignité humaine, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national.  
Dans la fraternité chrétienne s'enracine l'égalité, car issus d'un même Père, sans considération de la vie morale du frère : est-il aimable ?  
Rien n'en ai moins sûr, mais il est aimé du Père comme moi !  
L'amour de Dieu est inséparable de l'amour du prochain.  
A tel point que les pères de l'Église ( ) comme saint Jean Chrysostome, envisagent un "sacrement" méconnu mais fondamental : le "sacrement du frère".

La parole d'Ezéchiel résonne ce dimanche comme une promesse et un appel à assumer ou à découvrir notre vocation prophétique de baptisés.  
Deviens et sois guetteurs de ta maison, sois le gardien de ton frère,  
chargé de veiller sur la charité et sur la communion, dans notre propre cœur, en nos familles, notre paroisse, nos lieux de travail et partout où nous sommes.

"C'est un exemple que je vous ai donné -dit Jésus lors du lavement des pieds (Jn 13, 14-15).- ce que j'ai fait pour vous, faites-le vous aussi"

Jésus nous propose une gestion du péché originale mais surtout responsable, car nous sommes responsable de notre frère c'est-à-dire appeler à rendre compte de lui...  
Et Jésus ne parle pas de sacrement, ni de confession, ni d'absolution...

Il s'agit juste d'une démarche en 4 étapes, si nécessaire, qui confirme que lorsque 2 ou 3 sont réunis au nom de Jxt il est au milieu d'eux...

1 – Etape 1 à .. 2 ! « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul.  
On est loin de s'abstenir de nous mêler de la vie des autre et loin de toute humiliation !

Quelques remarques s'imposent :

- Ce n'est pas celui qui a péché qui va demander pardon, d'ailleurs est-il conscient d'avoir péché ?
- Il n'y a pas de juge, pas de recours à un tiers, juste un dialogue duquel peut-être naitra un aveu.
- Jésus envisage qu'il puisse écouter, au quel cas c'est gagné ! « Tu as gagné ton frère. »
- C'est une super réconciliation ! Par contre Jésus envisage aussi que cela ne fonctionne pas.

2 C'est l'heure de l'étape à trois ! S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes.  
Comme j'aime dire, allons faire un petit tour sur le chemin, afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins, Jésus ne parle pas de prêtre, de docteur, de spécialiste du péché, ni de manager gestionnaire des conflits !

**3 S'il refuse encore de les écouter, vois plus grand : parles-en à l'assemblée de l'Église.**

**4 S'il devait rester sourd encore à écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain.**

**Ce n'est pas une insulte ni une dégradation. C'est un retour à la case départ.**

**C'est une démarche de formation continue. C'est l'espace d'une nouvelle chance !**

**Nous sommes reconnaissants envers ceux qui nous ont aimés, qui nous aiment aujourd'hui et qui nous donnent un élan, un dynamisme, pour notre vocation de guetteurs envers nos frères.**

**Soyons le gardien de notre frère.**

---

#### **Évangile (Mt 18, 15-20)**

*En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Église ; s'il refuse encore d'écouter l'Église, considère-le comme un païen et un publicain.*

*Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux. » – Acclamons la Parole de Dieu.*

Dimanche 10 Septembre 2023